

12/9 1904.

Monsieur le Président
de la Commission des
Musées de Bruxelles

Ma chère femme décide
le 6 de ce mois a
l'égard j'ai écrit une
de ses oeuvres intitulé
"Je suis resté seul"
oeuvre appréciée au Salon
de Paris et d'autres.
Je viens solliciter de
votre bienveillance l'autorisation
de présenter cet oeuvre

Selon son dernier désir
pour le musée de Bruxelles

Dès que j'aurai reçu
votre réponse je ferai
parvenir l'œuvre en
question là où vous
voudrez bien le dire

Dans l'attente de
vos nouvelles à ce sujet
je vous prie d'agréer
l'assurance de mes
sentiments distingués

Henri Arden

La Donatrice
M^{me} Léo Arden

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 16 Sept 1904

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERZ

N° 11997/115

5024/2

M. de ...

Ucl

ANNEXE

Objet :

En réponse à votre lettre du 12 etc, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, et pour gouverner, que la prochaine réunion de la C. D. se fera le lundi 19 de ce mois. Veuillez agréer, etc.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

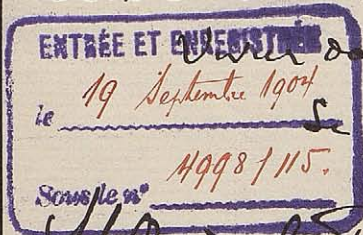
[Signature]

Exercice
Chapitre
Crédit
Allocation
Disponible

10

5024/3

Avenue Casalta 2



Murée de Uccle
le 18/9 1904

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de
votre très estimée lettre
du 15^e ce jour le 18^e
Avec la présente je vous
fais parvenir le tableau
de ma chère femme
que suivant son dernier
desir serait fait don
au Musée de Bruxelles

J'espère sincèrement que
cela ne sera aucune
difficulté et serai
heureux de l'apprendre
bientôt.

Veillez agréer
Messieurs le Président et
Messieurs les Membres du Conseil
l'assurance de ma haute
considération.

Henri Arden

Réponse à votre estime
no 4998 / 115

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERSTZ

N° 1998/115

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

Sept 1904

10

5024/4

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que M. Léo Sablon a légué aux musées Royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, son tableau intitulé "Et je suis resté seul".

Notre Collège a l'honneur de vous adresser, Monsieur le Ministre, un avis favorable à l'acquisition de ce ouvrage et l'admission

de ce tableau dans les collections des musées et nous espérons que vous voudrez bien nous donner, à cet effet, l'autorisation nécessaire.

Très agréablement,

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire le Président

Exercice
Chapitre
Crédit
Allocation
Disponible

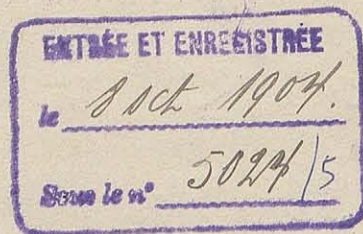
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

Bruxelles, le 6 octobre 1904.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 31303

Messieurs,



N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

~~ANNEXE.~~

SOMMAIRE.

Comme suite à votre lettre du 21 septembre
écoulé, n° 4998/115, j'ai l'honneur de vous faire
connaître que je vous autorise à accepter, pour les
collections des musées, le tableau légué par feu
madame Arden, et intitulé "Et je suis resté seul".

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Le ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
de l'Etat, Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERZ

N° 5024/6

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

19 octobre 1904

M. Meunier

5

nous avons l'honneur
 de vous faire connaître
 que Monsieur le Ministre
 des Beaux-Arts a
 autorisé l'acceptation,
 pour les collections des
 Musées, du tableau
 légué par feu Madame
 "Arden" et intitulé "Le
je suis resté seul".

Très agréablement,
 Chef. Monsieur les remerciements
 de notre Collège et recevoir
 l'expression de nos vœux
 les plus distingués.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

le Secrétaire, M. Meunier

aussi par il résulte de V. H.
lettre du

Exercice	_____
Chapitre	_____
Crédit	_____
Allocation	_____
Disponibles	_____